
Séminaire de haut niveau L'INVESTISSEMENT D'IMPACT AU SERVICE DES ÉCONOMIES AFRICAINES

2024
COTONOU



En présentiel du 12-13 novembre 2024
Cotonou (lieu à confirmer)

CONTEXTE

L'investissement d'impact est apparu dans les années 2000 en tant que canal additionnel de financement du développement et n'a depuis cessé de gagner en ampleur et visibilité. Selon le dernier rapport du Global impact investing network, l'investissement d'impact représente plus de 1 000 milliards de dollars en 2022 (Hand, Ringel & Danel, 2022). La croissance du secteur devrait se poursuivre. Une nouvelle étape a été franchie en 2021 lors du Sommet sur le financement des économies africaines, qui a mis en avant le financement de l'entrepreneuriat et des PME en Afrique, avec une forte composante impact.

L'objectif de l'investissement d'impact consiste à obtenir des résultats d'intérêt général à travers des investissements lucratifs. Il se distingue ainsi à la fois des investissements purement lucratifs, qui cherchent à maximiser les retours financiers, même s'ils s'expriment dans la légalité et respectent l'éthique des affaires ou assument une responsabilité sociale, comme des investissements non lucratifs qui par définition n'attendent pas de retours financiers, même s'ils peuvent avoir des retombées commerciales ou économiques pour ceux et celles qui les conduisent. L'investissement d'impact se différencie aussi de l'investissement socialement responsable, qui caractérise les sociétés cotées, et la responsabilité sociétale des entreprises qui traite des conditions sociales, environnementales et éthiques de la conduite des entreprises lucratives. Il entretient en revanche des relations conceptuelles et opérationnelles étroites avec l'entrepreneuriat social comme avec l'économie sociale et solidaire.



L'investissement d'impact recouvre une large gamme d'acteur.rices comme les fonds d'investissement à impact et les entreprises à mission, qui se définissent un mandat sociétal auquel leur modèle économique est subordonné.

PUBLICS CIBLES

- Cadres, public.ques ou privé.es, issu.es des administrations, des entreprises ou organisations des pays africains ainsi que les analystes travaillant sur la prise en compte de la place de l'investissement d'impact dans la définition et dans la mise en oeuvre des politiques publiques ;
- Économistes des partenaires bilatéraux et multilatéraux conduit.es à intégrer l'investissement d'impact dans leurs analyses et leurs décisions ;
- Porteur.euses de projets désireux.euses de renforcer leurs connaissances sur l'investissement d'impact et de rencontrer des acteur.rices confirmé.es sur le domaine.

Séminaire délivré en français

Nombre de participant.es limité à 40

PROGRAMME DU SÉMINAIRE

MARDI 12 NOVEMBRE 2024, MATINÉE

CÉRÉMONIE D'OUVERTURE

« **L'investissement d'impact, une nouvelle génération de financements au service des enjeux de société** », présentation du séminaire et propos introductifs par les responsables de la Chaire « Investissement d'impact » de la Ferdi

- Présentation des notions d'impact et du concept d'investissement d'impact (2 h)
- Présentation du paysage de l'investissement d'impact en Afrique (1 h)

MARDI 12 NOVEMBRE 2024, APRÈS-MIDI

« **Comment mieux financer le secteur privé agricole des pays vulnérables ?** »

- Présentation du contexte agricole en Afrique, le rôle de l'investissement privé et de l'investissement d'impact (30 min) par un responsable de la Chaire « Politiques de modernisation agricole en Afrique » de la Ferdi
- Table ronde en présence de fonds d'investissements spécialisés dans le domaine agricole : présentation de leurs modèles, caractéristiques des entreprises soutenues, résultats (2 h)
- Atelier « Ouvrir le capot d'un fonds d'impact » (1 h 15)

MERCREDI 13 NOVEMBRE 2024, MATINÉE

TÉMOIGNAGE AVEC UNE ENTREPRISE AFRICAINE SOUTENUE PAR UN FONDS D'IMPACT

« **Investir dans les infrastructures digitales** »

- Présentation (30 min)
- Table ronde (1 h 15)
- Atelier « Ouvrir le capot d'un fonds d'impact » (1 h 15)

MERCREDI 13 NOVEMBRE 2024, APRÈS-MIDI

- Les fonds d'impact et leur environnement : lois, règlements (1 h 15)
- Soutenir et financer l'investissement d'impact (1 h 15)
- Témoignage d'un fonds d'investissement dans sa levée de fonds (1 h 15)



ORGANISATEURS

IHEDD

L'Institut des hautes études du développement durable (IHEDD), institut de formation conduit par la Fondation pour les études et recherches sur le développement international (Ferdi).

Plus d'informations

→ www.ferdi.fr/formations-ihedd

FAGACE

Le Fonds africain de garantie et de coopération économique (FAGACE), institution financière internationale basée à Cotonou au Bénin spécialisée dans la promotion des investissements publics et privés.

Plus d'informations

→ www.le-fagace.org

CHAIRE « INVESTISSEMENT D'IMPACT »

La Chaire « Investissement d'impact », initiative de la Ferdi dirigée par un trinôme associant deux praticien.nes, **Mariam Djibo** (directrice générale d'Advans Côte d'Ivoire), **Jean-Michel Severino** (président d'Investisseurs & Partenaires) et par **Jean-Louis Arcand** (professeur d'économie,

président du Global development network - GDN).

Plus d'informations

→ www.ferdi.fr/chaieres/chaire-investissement-d-impact

CALENDRIER

- **01/07/2024**
Lancement de l'appel à candidatures
- **31/08/2024**
Fin de l'appel à candidatures
- **30/09/2024**
Sélection des candidat.es et des lauréat.es des bourses AFD
- **12/11/2024**
Séminaire à Cotonou

PARTICIPATION

Une participation financière à hauteur de 500 € est demandée aux candidat.es retenu.es, qu'ils/elles bénéficient d'une prise en charge par l'Agence française de développement (AFD) ou non.

PRISE EN CHARGE



Des bourses peuvent être accordées par l'AFD pour les candidat.es originaires des pays d'intervention de l'AFD, sur examen du fondement de la qualité des candidatures et de l'expression des motivations. La bourse prend en charge le billet d'avion aller-retour Capitale-pays/Cotonou ainsi que l'hébergement à Cotonou. L'ensemble des repas (à l'exception des deux déjeuners du séminaire, offerts et pris collectivement) reste à la charge des participant.es.

Les participant.es venant de pays dans lesquels l'AFD n'intervient pas prennent en charge leurs frais de déplacement et d'hébergement ainsi que l'ensemble de leurs repas (à l'exception des deux déjeuners du séminaire, offerts et pris collectivement).

CANDIDATURE



Les candidat.e.s devront remplir le formulaire de candidature en ligne accessible au lien suivant :

<https://framaforms.org/formulaire-de-candidature-au-seminaire-de-haut-niveau-investissement-dimpact-au-service-des>

CONTACTS

IHEDD-Ferdi

contact.ihedd@ferdi.fr

65, boulevard François-Mitterrand
63000 Clermont-Ferrand - France
www.ferdi.fr

Pour les besoins liés à des situations de handicap

ÉMELINE CAMPAGNE

Référente handicap
emeline.campagne@ferdi.fr